

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE REMPLACEMENT TEMPS PLEIN (35 h /semaine)

Services Éducatifs

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction et de la direction adjointe des services éducatifs, l'emploi comporte des fonctions de conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique. La personne aura comme mandat général de soutenir l'utilisation des TIC et de participer au développement pédagogique dans nos milieux, tant au primaire qu'au secondaire. Plus précisément, elle ou il devra :

- Assurer la formation continue du personnel enseignant relativement à l'utilisation des TIC en conformité avec le programme;
- Accompagner et aider au développement et à la mise en œuvre de projets pédagogiques issus des milieux;
- Soutenir les projets novateurs;
- Assurer la veille technologique nécessaire pour soutenir adéquatement les projets de développement;
- Participer aux rencontres nationales du RÉCIT;
- Participer aux rencontres régionales des CP RÉCIT locaux et coopérer avec ces derniers dans la conception, la mise en œuvre de projets régionaux;
- Exercer un rôle-conseil auprès du personnel des services éducatifs;
- Travailler en concertation avec de service informatique dans le déploiement de différents logiciels et programmes;
- Animer des ateliers de formation destinés aux directions;
- Collaborer à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements;
- Collaborer à l'élaboration des situations d'apprentissage et soutenir l'expérimentation en classe;
- Analyser et conseiller sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents;
- Conseiller le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifier ces programmes et en évaluer les résultats;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.
- Expérience en enseignement.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Flexibilité;
- Capacité d'adaptation;
- Capacité de travailler en équipe.

ENTRÉE EN FONCTION : Le ou vers le 26 août 2019.

DURÉE : Jusqu'au 30 juin 2020.

TRAITEMENT : Selon la convention collective du personnel professionnel. Le traitement est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience et peut varier entre 25,25 \$ et 45,22 \$ de l'heure.

PROCÉDURE : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **le plus tôt possible** à la direction des ressources humaines :

Commission scolaire de la Rivière
Service des ressources humaines
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Numéro de concours : CP-REMP-TIC-160819
Courriel : emploi@csriveraine.qc.ca